



Bulletin de liaison de l'AICP - la Joliverie

N° 7 - Mars 2024

Le BULLETIN AICP... comme au bon vieux temps de l'ICP !

Ce Bulletin N°7 de Mars 2024 reprend le format des 3 rubriques habituelles et des actualités marquantes de la période novembre 2023 – février 2024 de notre Amicale, du groupe Joliverie/ la Jol'Toujours et bien sûr de notre Aide au Développement au **Centre des Métiers La Joliverie de Boudry**.

LA VIE DE L'AICP – la Joliverie

La bonne vitalité de notre Amicale avec le temps fort, après la rentrée, de la réunion du **Comité élargi du 8 Novembre 2023**. Cette réunion s'est déroulée en présence du comité et d'une dizaine d'animateurs de promos, du Président de l'organisme de gestion du groupe Joliverie, Marc PELON de la 44^{ème} promo, et du Directeur Général Patrick BIZET, qui a annoncé son départ en retraite à l'été 2024. Leurs interventions seront reprises dans les rubriques de la vie du Groupe Joliverie.

1° Bilan du Comité élargi du 8 Novembre

Concernant l'AICP, les animateurs et le comité ont actualisé leur rôle respectif :

- **l'AICP gère** environ 400 noms des **actifs** de sa base de données (adhérents et cotisants de N à N – 3)
- **les animateurs de promos gèrent** les noms de leur promo (actifs/inactifs) et les actions avec leur promo (communication spécifique, décès, sorties de promo...).

Plusieurs animateurs ont présenté leurs sorties (Michel EON pour la sortie de la 36^{ème} en Vendée, Jean FICHET, pour les 60 Ans de sortie de la 40^{ème} en Auvergne, Marc PELON pour les retrouvailles de la 44^{ème}, Hubert Brégeon qui avait organisé une rencontre originale inter promos pour les amis fidèles ayant des difficultés à se déplacer.)

Un travail de mise à jour des coordonnées se fera conjointement entre les animateurs et Hubert BREGEON pour le comité.

Concernant les expéditions des **Bulletins de liaison aux actifs** elles seront envoyées par mail (à partir de la 35^{ème} promo, mais par courrier jusqu'à la 34^{ème}).

2° Le courrier des vœux du Président Jean ALLAIRE de janvier 2024.

Le bilan 2023 confirme la réalisation de nos objectifs tant au niveau AICP, que de l'Aide au Développement.

- nos d'adhésions (283 adhérents en 2023) sont conformes aux prévisions, malgré l'érosion naturelle des décès mais avec la satisfaction de nos retrouvailles à la Joliverie en réunions traditionnelles et familiales, comme l'Assemblée Générale.
- notre communication via les 3 bulletins annuels est appréciée, même si la fréquentation de notre site reste à encourager (aicplajoliverie.com). La commission administrative y travaille.
- nos réalisations au Centre des Métiers la Joliverie de Boudry se poursuivent grâce à vos dons, les 14 876 € reçus en 2023 sont la démonstration de votre générosité. La commission Aide au Développement se réunit très régulièrement et assure le suivi administratif et financier des travaux et du fonctionnement du Centre grâce aux échanges avec nos partenaires. Elle a préparé aussi une lettre spéciale parrainage et un dossier de demande d'aide aux Papiers de l'Espoir.
- nos bonnes relations avec nos partenaires institutionnels (le groupe Joliverie, la Jol'Toujours, les Papiers de l'Espoir sont la reconnaissance de notre crédibilité et de notre action partagée.

CARNET DE FAMILLE

Ils nous ont quitté depuis OCTOBRE 2023 : BAZIN J 21° - Paulette EON épouse de Gabriel + 21° - TERRIEN H 23° - RAMBAUD M 24° - Arnaud DE LAMOTTE fils de Bernard 25° - ECOMARD M 27° - LEROUX R 29° - MORIN P 30° - GOUREAU P 31° - BATARD R 32° - GUILLET H 35° - BESSENNEC D 37° - Béatrice HUCHET épouse de Yves + 40° - VINET A 42° - Danielle TRAMAUX épouse de Daniel 42° - LEFEUVRE A 45° - FRANCOIS M 46° -

LA VIE DU GROUPE JOLIVERIE

Avec la JOLIVERIE

Marc PELON 44^e, Président de l'OGEC Joliverie, a présenté depuis le Comité élargi de novembre les grands chantiers concernant **l'évolution du groupe Joliverie** (les travaux sur les différents sites, la gestion financière, les ressources humaines ...).

Ses interventions à chacune de nos réunions ont permis de faire le point sur les projets :

- immobiliers : à l'école Sainte Bernadette sur les nouvelles classes et le nouveau préau, à Sainte Madeleine sur la nouvelle cuisine, à la Baugerie sur le schéma directeur immobilier à finaliser pour avril 2024, à la Joliverie de Saint Sébastien sur l'inauguration de la **Résidence étudiante** du 18 janvier 2024, sur la sécurisation du site et du système informatique
- de gestion financière des investissements à surveiller et financer
- de gestion des ressources humaines avec les changements de l'équipe de Direction pédagogique du groupe Joliverie, avec la nomination officielle du successeur du Directeur Général en la personne de David BOURGOIN, avec ceux de l'OGEC Joliverie et le renouvellement de son CA et du Bureau après l'AG de janvier 2024 (Marc PELON sera atteint par la limite d'âge en 2025).

Patrick BIZET, le Directeur Général, qui part en retraite cet été 2024, a expliqué en novembre les mouvements des équipes de direction sur les différents sites. Il interviendra lors de notre AG du mercredi 17 avril et évoquera les années de travail avec l'AICP et La Joliverie

Avec La JOL TOUJOURS

Patrice MERHAND, Président de La Jol'Toujours, et **Gille BOISMARTEL**, secrétaire-trésorier, lors des réunions du Comité ont avancé sur l'aspect **recrutement d'anciens élèves post 1970**, notamment en sensibilisant les étudiants du groupe Joliverie. Deux réunions avec participation de l'AICP ont eu lieu avec les Bureaux des étudiants de la Joliverie, de la Baugerie et du Pôle des Arts.

Le challenge ECO GREEN ENERGY des 15 et 16 mai 2024 pour la 3^{ème} année prévue se déroulera sur le circuit de Fay de Bretagne avec la participation de bénévoles de l'AICP. La question de sa poursuite au-delà de cette 3^{ème} édition 2024 sera posée à la prochaine AG.

L'AIDE au DEVELOPPEMENT

- A RETENIR, depuis le Bulletin d'octobre, la poursuite d'un suivi régulier du CDM par notre commission Aide au Développement qui étudie les besoins, les projets et leurs financements. L'objectif étant l'achèvement du CDM, de son fonctionnement autonome pour 2024/2025.

1° La reconnaissance officielle du Centre des Métiers de Boudry et l'ouverture de son propre compte bancaire sécurise notre partenariat et clarifie le juridique : à l'AADPE la propriété foncière et les constructions, au CDM la gestion pédagogique, ce qui facilitera la prise en charge à terme des personnels par l'Etat (c'est déjà le cas pour l'alphabétisation et la formation des éleveurs).

2° La réception et l'équipement du bâtiment administratif ont permis d'effectuer **la rentrée** dans de bonnes conditions, avec des effectifs en hausse (40 en couture, 15 en boulangerie, 14 en menuiserie)

Actuellement, la situation reste calme dans la région de Boudry, ce qui permet d'envisager la suite de notre projet avec sérénité

3° La construction du dernier **atelier de la mécanique 2 roues** est chiffrée à 17 850 €, avec l'objectif de réaliser le gros œuvre pour l'été 2024 et un besoin de financement de 15 650 €.

4° Le renouvellement de la demande **d'aide auprès des Papiers de l'Espoir (9000€)**

5° la relance d'un parrainage pour les frais de scolarité. Nous espérons que vous ferez un bon accueil à ce nouvel appel, comme vous l'aviez fait en 2022 : il s'agit d'un financement indispensable pour la suite du fonctionnement du CdM. La Joliverie de Boudry. **Merci**

